



SITE LOUISE-MICHEL

Service Funéraire - Chambre Mortuaire

Accueil du public de 9h - 15h30 du lundi au samedi fermé les dimanches et jours fériés

04 73 75 09 14

ou appel via l'interphone situé devant la chambre mortuaire

Le maintien du corps des défunts dans les chambres mortuaires du CHU est gratuit les trois premiers jours, pour vous permettre d'organiser les obsèques. Au-delà de ce délai, le CHU applique une facturation conformément à la réglementation, (Décret n°94-1027 du 23 novembre 1994), selon le tarif en vigueur dans l'établissement.

Avant de se rendre à la chambre mortuaire, Les familles doivent s'adresser à l'hôtesse d'accueil à l'entrée principale, ou en cas d'absence, au service où était hospitalisée la personne défunte, afin de contacter le brancardier chargé de les accompagner à la chambre mortuaire. Aucune présentation de corps de pourra être réalisée en dehors des horaires d'ouverture de la chambre mortuaire.



(Plan au verso)

